

Date : Vendredi 16 Avril 2021, 10:50

bonjour M VEYLET

Je reviens sur le message infra que vous m'avez adressé hier soir pour vous apporter des éléments de réponse.

Comme j'ai eu l'occasion de le préciser aux représentants des personnels lors du dernier CHSCT, la campagne déclarative 2021 dans le Cantal à l'instar du national, s'inscrit dans le maintien de l'ouverture des services, mais en privilégiant la sécurité sanitaire des usagers et des agents et en mettant en avant l'accueil sur rendez-vous par téléphone ou en présentiel

Dans ce cadre, les mesures prises par la DDFIP et déclinées au niveau des services dont le SIP d'Aurillac s'inscrivent dans les consignes et recommandations précisées par le protocole national DGT du 23/3/2021 reprend pour l'essentiel les consignes déjà formulées le 21/1 dernier et notamment se rapportant particulièrement à l'accueil.

CF également en ce sens le message de Mme Villate-Verdet de lundi dernier qui confirme l'attention portée par la DDFIP à cet enjeu de sécurité sanitaire.

Les conditions d'accueil du public et la sécurité sanitaire de tous, tant les usagers que les agents et les cadres, s'agissant du bâtiment Q déclinent ces orientations :

- le marquage au sol des distances de sécurité,
- la définition d'un sens de circulation avec séparation par potelets à rubans et marquage au sol,
- le distributeur sur pied de gel hydroalcoolique (sas),
- les affichages de jauges, de port du masque, et autres consignes notamment dans le sas
- la présence des plexiglas sur les guichets , près de la porte d'entrée.

Dans l'attente de la livraison d'une tablette et en substitution, la DDFIP a rédigé des fiches de contact. Celles-ci mises en libre service, sont à compléter par l'utilisateur et à déposer dans une boîte pour éviter au maximum les échanges en proximité et limiter le nombre d'utilisateurs dans nos locaux .

La configuration des locaux comme vous le savez oblige pour éviter un croisement des usagers à faire entrer ces derniers la porte du sas et la sortie au bout du couloir du SIE

Le nombre de 56 usagers reçus même si les flux étaient fluides et permettaient d'être absorbés, peut constituer une gêne pour les agents du SIE. C'est pourquoi a été à nouveau rappelé la nécessité de privilégier l'usage de la fiche de contact.

S'agissant d'un recrutement de vigile, je rappelle que cette solution, n'est pas retenue dès lors que les usagers du Cantal ne font pas montre d'agressivité. La fluidité des flux passe prioritairement par un rappel des règles sanitaires et de la crise sanitaire en privilégiant les accueils en mode distant et en, dans une logique de "serre file" aller au devant des usagers pour connaître les motifs de visite et éviter qu'ils ne patientent inutilement

S'agissant de la ventilation des locaux, les consignes ont été rappelées

En fonction de l'évolution de la situation sanitaire et des volumes d'accueil, les modalités d'accueil seront suivies et adaptées en lien avec la direction.

Bien à vous

Chantal GOUBERT
Directrice des Finances Publiques du
Cantal
Secrétariat : 04 71 46 85 00
Portable : 06 66 64 74 71

Date : Jeudi 15 Avril 2021, 19:31

Madame la Directrice,

Des collègues du SIP d'Aurillac m'ont sollicité ce jour quant à leurs inquiétudes au sujet des conditions de sécurité relatives à l'accueil du public du bâtiment Q en mode campagne IR.

Ce matin 56 personnes ont été reçues dans nos locaux. Ce nombre élevé pour un début de campagne dans le contexte actuel révèle plusieurs problèmes de santé et sécurité au travail qui semblent insuffisamment pris en compte à l'heure actuelle.

Tout d'abord sur l'aspect sanitaire et concernant la gestion de la file d'attente, un premier incident s'est produit dans la matinée, un contribuable ayant dans un premier temps refusé de respecter les mesures de distanciation malgré un rappel fait par l'adjoint du chef de service, avant finalement de s'y soumettre. Sur ce point il conviendrait selon moi de définir des mesures permettant de faire effectivement respecter par les usagers les jauges définies pour l'accueil et de donner des consignes claires aux agents et au chef de service pour le cas où il y aurait difficulté à le faire. Je vous rappelle à ce titre la demande qui avait été faite en CHSCT par les représentants CGT et d'autres organisations syndicales d'employer un vigile comme cela peut-être le cas dans d'autres départements.

Cette problématique rejoint une autre crainte majeure de certains collègues devant assurer l'accueil du public et qui concerne les réactions des usagers auxquels il sera proposé un rendez-vous éventuellement téléphonique après qu'ils se soient déplacés et aient patienté dans la file d'attente. La encore il convient que toutes les mesures soient prises pour assurer la sécurité et la sérénité des agents chargés de l'accueil. Cela est d'autant plus vrai qu'en raison de contrainte d'effectif ces collègues devraient assurer l'accueil plusieurs matinées consécutives amplifiant les risques psychosociaux occasionnés.

La question de la ventilation du hall a également été soulevée, elle peut sembler insuffisante au regard de la jauge de personnes admises (au maximum 4 agents et 4 usagers simultanément). Des consignes strictes quant à l'aération pendant la campagne pourraient répondre en partie à cette inquiétude. Il est question également du bureau qui servait de box d'accueil du SIE et qui permettrait un point d'aération supplémentaire mais dont la clé semble avoir été égarée.

Sur la question du SIE d'Aurillac justement, ce service est également fortement impacté par la campagne IR. D'une part, bien que l'accueil des professionnels se fasse uniquement sur rendez-vous, il est d'usage que certains se présentent sans, occasionnant un nombre supplémentaire de personnes dans le hall qui n'avait pas été anticipé. Par ailleurs la circulation des usagers dans le bâtiment implique qu'ils longent 4 bureaux du SIE et la loge du gardien concierge pour sortir. En complément des consignes données par la responsable du SIE (fermeture des portes des bureaux concernés les matinées de réception), il semble opportun que cette problématique commune soit examinée par la direction en lien avec les chefs de service concernés.

Nos collègues sont aujourd'hui en attente qu'on leur communique rapidement des mesures de prévention sur ces sujets.

Ce message est adressé en copie à l'ensemble des membres du CHSCT.

Bien cordialement,

Laurent VEYLET
représentant de la CGT Finances publiques au CHSCT